

Produit par la Direction de l'Arpenteur Général, Ressources naturelles Canada. © Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Ressources naturelles du Canada, 2025

Avis de non-responsabilité: Cette carte a été préparée sans préjudice à la position juridique du Canada quant à la position de ses frontières et de ses limites maritimes internationales. Elle est fournie à titre d'exemple et n'a pas été préparée pour des fins juridiques, d'ingénierie ou d'arpentage.

Remarques à propos de la carte: Les régions désignées décrivent dans le Règlement sur les régions visées par le Fonds pour l'étude de l'environnement (DORS/87-641).

Sources: Esri; Garmin International, Inc; U.S. Central Intelligence Agency (The World Factbook); National Geographic Society; Statistiques Canada

Régions réglementées par le Fonds pour l'étude de l'environnement

Régions du Nord - Extracôtier

- 17 Le sud de la mer de Beaufort
- 18 Le nord de la mer de Beaufort
- 19 L'ouest de l'archipel (extracôtier)
- 20 Le centre de l'archipel (extracôtier)
- 21 L'est de l'archipel (extracôtier)
- 22 La baie de Baffin

Régions du Nord - Terrestre

- 23 Le nord du Yukon
- 24 Le sud du Yukon
- 25 Le delta du Mackenzie
- 26 Au nord du Mackenzie
- 27 Au centre du Mackenzie
- 28 Au sud du Mackenzie
- 29 L'ouest de l'archipel (terrestre)
- 30 Le centre de l'archipel (terrestre)
- 31 L'est de l'archipel (terrestre)

 Les droits du FEE ne s'appliquent plus

